|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **REPUBLIQUE DU SENEGAL**  UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI  -----------------------------------------  **MISSION PERMANENTE AUPRES DE**  **L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE**  **--------------------------------**  **AMBASSADE DU SENEGAL EN SUISSE** | Description : Description : armoiries | 14 mai 2018 |

**DECLARATION DU SENEGAL A L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE L’OUZBÉKISTAN**

**Monsieur le Président**,

Le Sénégal souhaite la bienvenue à la délégation de l’Ouzbékistan et la remercie pour la qualité de son rapport national présenté au titre de cette 30ème session de l’EPU.

Ma délégation relève, pour s’en féliciter, que depuis 2013 l’Ouzbékistan a ratifié la Convention no 87 de l’Organisation internationale du Travail (OIT) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical et envisage la ratification de la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Sur le plan institutionnel, des actions sont posées, notamment la proclamation de l’année 2017 comme année du dialogue avec le peuple et des intérêts de la personne.

Ainsi, tout en encourageant ces efforts, ma délégation voudrait formuler les recommandations suivantes :

* Mettre en place une institution nationale des droits de l’homme pleinement conforme aux Principes de Paris,
* Ratifier le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants,
* Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées,

Pour conclure, le Sénégal souhaite plein succès à l’Ouzbékistan dans la mise en œuvre des recommandations de l’EPU, avec l’appui de la Communauté internationale.

**Je vous remercie de votre attention.**